



DECLARATION PREALABLE CHSCT



Face à la crise la plus importante de ces 30 dernières années, face à l'augmentation massive du chômage qui en résulte, la question que faire ? est partout à l'ordre du jour, Partout ?

Non il y a un endroit en France où la crise, l'augmentation du chômage, n'est pas abordé, n'influe en rien sur sa manière de travailler, sur son organisation, sur ses objectifs et sur la politique de sa direction c'est:

Pôle Emploi,

On continue comme si de rien n'était:

- Plus de 57.000 dossiers d'indemnisation en retard : les agents n'ont qu'à travailler le samedi et faire des heures supplémentaires
- Plus de demandeur dans les agences : les chômeurs n'ont qu'à appeler le 3949.
- Plus de personnes à suivre, les portefeuilles qui explosent : on n'a qu'à réduire la durée des entretiens,
- Moins d'offres à proposer : heureusement il y a l'offre raisonnable d'emploi et le contrôle des chômeurs

Et qu'importe si la fusion, si l'offre raisonnable d'emploi on été pensées pour une période de forte diminution du chômage, rappelons nous les mots de notre Président, en 2008 le chômage continuera à baisser et en 2012 nous seront à – de 5% de chômage,

Et qu'importe si les usagers, chômeurs et entreprise ne savent plus à quel Pôle emploi se vouer? Pôle emploi ex assedic? Pole emploi ex ANPE?

Si le 3949, les 08 mis en place ne fonctionnent pas, si les flux dans les agences augmentent

Si les entreprises n'arrivent plus à joindre les bons services.

Si les agents ont parfois 3 lieux de travail différents.

Et si les collègues sont dans l'incapacité totale de répondre aux questions les plus élémentaires et les plus légitimes des usagers.

Qu'importe, et comme le disait Mr Lescure en décembre face une délégation de gréviste, *Plus de 70% des problèmes liés a fusion n'ont pas été envisagés.*

Qu'importe puisque pour notre direction, il n'y a pas de gros problèmes, mais quelques petites difficultés, un challenge a surmonter...Sa ligne de management.

Regarder nous dans les yeux et répétez après-nous : ai confiance, aie confiance

Ce qui se passe dans notre établissement pourrait être risible, digne d'une farce!!

- Si la direction et la politique actuelle de pôle emploi n'était pas est en train de piétiner les missions fondamentales d'un service public,
- Si ce n'étaient pas les agents qui en payaient les pots cassés,
- Si la montée du chômage sans embauche de personnel, la désorganisation totale du travail dans les structures ne mettaient en danger les agents de Pôle emploi.

La sécurité physiques et psychiques des agents est de votre responsabilité. Ce qui se passe actuellement dans les agences n'est pas tolérable.

C'est pourquoi la CGT se battra pour que vous preniez vos responsabilités et vous appliquiez le code du travail, dans son article L.230-2 :

« Le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Lyon le 25 02 2009